



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Vous êtes en  
situation de handicap  
et vous voulez  
travailler au ministère  
de l'Europe et des  
Affaires étrangères.**



**Que faut-il faire ?**

# **Vous êtes en situation de handicap et vous voulez travailler au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.**

## **Que faut-il faire ?**

### **Sommaire**

<b>Travailler au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères .....</b>	<b>3</b>
Introduction.....	3
Quand envoyer votre candidature ?.....	4
Comment répondre à une offre d'emploi de la fonction publique ?.....	4
Quel parcours professionnel vous pouvez faire dans la fonction publique ?.....	6

# Travailler au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

## Introduction

Si je suis un employé de l'État,  
on dit que je suis fonctionnaire.



Pour devenir fonctionnaire,  
il faut passer les concours de la fonction publique.

La loi du 11 février 2005 explique que  
les personnes en situation de handicap peuvent travailler  
dans la fonction publique  
sans passer les concours de la fonction publique.

Pour cela il faut :

- envoyer votre candidature.  
Une candidature c'est envoyer un dossier avec  
des documents et une lettre que vous écrivez pour  
dire que vous voulez travailler pour le ministère.
- passer un entretien d'embauche  
si votre candidature est acceptée.



## Quand envoyer votre candidature ?

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères propose tous les ans des offres d'emplois aux personnes en situation de handicap.

Les offres d'emplois sont sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/postes-a-pourvoir-france/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/postes-a-pourvoir-france/)



## Comment répondre à une offre d'emploi de la fonction publique ?

Pour répondre à une offre d'emploi vous devez être Français ou avoir la **nationalité d'un pays de l'Union européenne**.

Vous devez envoyer par e-mail un dossier avec :

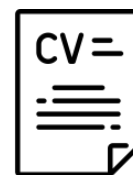
- une lettre qui explique pourquoi vous voulez ce poste
- un justificatif que vous êtes en situation de handicap



- votre **CV**

Un **CV** est un document avec :

- vos informations personnelles
  - votre formation
  - la liste de vos expériences professionnelles
- la copie de votre diplôme
  - si possible des lettres de vos anciens patrons qui donnent leur avis sur vous
  - une copie de votre pièce d'identité



Vous devez envoyer tous ces documents par e-mail à l'adresse

[pole.diversite.dga-drh-rh1@diplomatie.gouv.fr](mailto:pole.diversite.dga-drh-rh1@diplomatie.gouv.fr)



Si vous êtes accepté dans la fonction publique, vous devrez prouver :

- votre nationalité, avec votre passeport par exemple
- que vous avez **un casier judiciaire vierge** c'est-à-dire que vous n'avez jamais été condamné par la justice.

Cette demande se fait gratuitement et facilement sur le site internet du ministère de la Justice :

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



## Quel parcours professionnel vous pouvez faire dans la fonction publique ?

Au ministère, les référents handicap peuvent vous aider.

Les référents handicap sont des personnes qui aident les personnes en situation de handicap à avoir des informations ou à faire le travail qui est demandé.



Les référents handicap peuvent vous accompagner pour :

- éviter les malentendus avec les autres collègues, par exemple, il faut dire clairement quel est votre handicap
- permettre de travailler dans de bonnes conditions en aménageant votre poste de travail selon vos besoins, par exemple avoir du matériel informatique et des logiciels adaptés.

Vous pouvez aussi

passer les concours de la fonction publique.

Pour cela vous pouvez demander des aménagements comme avoir :



- plus de temps pour rendre votre copie
- un ordinateur pour certaines épreuves
- une aide humaine

Pour avoir plus d'informations, vous pouvez :

aller sur le site du

ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



envoyer un mail au

Pôle égalité de la Direction des ressources humaines :

[pole-diversite.dga-drh-rh1@diplomatie.gouv.fr](mailto:pole-diversite.dga-drh-rh1@diplomatie.gouv.fr)



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](#) avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site :

[www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read)

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit ©Flaticon

Nous remercions vivement Karim B. et Emmanuel D. du FAM de Ladapt d'Amiens pour la relecture et la validation du document.

© MEAE – février 2023. Conception : Direction de la communication et de la presse.